

# AU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 29 octobre 2014 à 20H00, sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

**Présents** : messieurs JULIEN, DUFREGNE, CHERION, GUEULLET, DENIS, RONCERET, mesdames EDELIN, AGUINET, DUPOUX, DORIAT, BELMILIANI, FAVIER.

**Excusés** : madame PARIS (pouvoir M JULIEN), monsieur VOLAT, monsieur JUAN (pouvoir M DUFREGNE)

Le procès verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

## **1- Maitrise d'œuvre contrat d'aménagement de Bourg**

Le Conseil Municipal valide la décision de la commission d'appel d'offres avec le choix du cabinet Serre Hubert Truttman comme maitre d'œuvre du futur contrat d'aménagement de bourg pour un montant global HT de 19 742 .80 € sur la base de l'étude globale d'aménagement de bourg.

## **2- Assurances**

Le Conseil Municipal décide de résilier le contrat d'assurance du personnel, ainsi que les contrats d'assurances automobiles avec échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Des devis sont actuellement réalisés auprès des compagnies d'assurances.

## **3- Ecole**

D'après les estimations, 115 enfants devraient faire la rentrée 2015-2016. L'ouverture d'une cinquième classe paraît nécessaire. Ludovic JULIEN propose la création d'une classe au 1<sup>er</sup> étage de l'école primaire. La commission travaux se réunira prochainement pour voir les possibilités d'aménagement et effectuer les demandes de devis. Jean Guy CHERION estime que cela ne posera pas de problèmes en terme d'accessibilité.

Les élus ont travaillé au mois de septembre sur l'étude d'un futur bâtiment scolaire en partenariat avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier qui a rendu une étude de faisabilité prenant en compte le financement de 3 salles de classe, une salle informatique, un accueil de loisirs et une nouvelle cantine dans ce bâtiment, la bibliothèque, une salle pour les NAP et une salle de motricité prenant place dans l'actuelle primaire ainsi qu'à la cantine.

Il s'avère que le coût est prohibitif pour les finances de la commune. Daniel GUEULLET trouve certains coûts exagérés pas en lien avec les prix du marché (préau, réhabilitation primaire et cantine). Jean Paul DUFREGNE estime que les élus doivent rapidement définir les besoins les plus importants (ouverture d'une nouvelle classe, accueil de loisirs et cantine à l'étroit) afin de pouvoir préparer les futurs dossiers de subventions dans un cadre budgétaire réaliste.

Daniel GUEULLET évoque la possibilité de réaliser ce futur bâtiment avec des modulaires pour un coût moindre et économiser les frais de maîtrise d'oeuvre. Ludovic JULIEN pense qu'il vaut mieux réaliser ces travaux avec des entreprises (locales pour la plupart). Les élus ont noté ces dernières années que les marchés étaient souvent en dessous des estimatifs ce qui n'est pas forcément une bonne nouvelle pour l'économie. Pour Jean Paul DUFREGNE la commune doit prendre contact avec les Bâtiments de France afin d'évoquer avec eux le projet que ce soit classique ou modulaire. Une commission d'élus se réunira prochainement pour faire avancer ce dossier.

#### **4- Chambres d'hôtes**

- Le maire évoque le bilan financier des chambres d'hôtes au Café du Centre.

Dépenses totales : 151 465 € HT (131 548 € de travaux, 19 917 € d'honoraires)

Recettes totales : 151 465 € (subvention Etat DETR 70 060 €, emprunt 75 000 €, fonds propres 6385 €)

Les élus proposent un loyer de 250 € HT à monsieur et madame GRETEN. Ce montant est accepté à l'unanimité.

#### **5- Chemin rural**

Actuellement vente de parcelles agricoles sur le domaine de champcou, la commune accepte le principe de vendre le chemin rural (qui n'apparaît plus matériellement) en bordure de propriété au repreneur.

#### **6- Remplacement structure multi-accueil**

Florine DISEUR récente titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture remplace Carine METENIER en congé maternité.

#### **7- Délégué ATDA**

Jean Guy CHERION est désigné comme délégué de la commune à l'Agence Technique Départementale de l'Allier.

## **8- SIVOM Nord Allier**

Ludovic JULIEN donne lecture du compte rendu d'activités 2013 du SIVOM Nord Allier. Le dossier est consultable en mairie.

## **9- Centre Social de Souvigny**

Emeline BELMILIANI donne lecture du compte rendu d'activités 2013 du Centre Social de Souvigny. Le dossier est consultable en mairie.

Jean Paul DUFREGNE évoque le possible abandon du futur bâtiment du Centre Social malgré l'engagement financier des communes adhérentes et un plan de financement favorable (Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier, MSA, Département). La commune de Souvigny principale bénéficiaire du Centre Social, a réalisé récemment un audit de ses finances et se prononcera sur la poursuite éventuelle du projet lors d'un conseil municipal le 3 novembre.

## **10- Fusillés de la Grande Guerre**

La commune de Saint-Menoux demande à monsieur le Président de la République Française de procéder à la réhabilitation de tous les soldats français tombés sous les balles françaises lors de la première guerre mondiale et de leur rendre ainsi leur honneur à titre posthume, avec toutes les conséquences des droits éventuels.

## **11- Pharmacie**

Daniel GUEULLET rappelle la fermeture de la pharmacie en juin de cette année et les difficultés engendrées pour les ménulphiens. Ludovic JULIEN est conscient du problème et rappelle que les missions Accueil du Conseil Général et de la Communauté en Bocage Bourbonnais travaillent sur ce dossier compliqué. Les élus prennent la décision de se revoir rapidement sur ce sujet.

## **Divers**

- La Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais recherche un bâtiment de centre bourg au coût inférieur à 55 000 € afin de le concéder en logements intergénérationnels à Allier Habitat
- Concert à l'église le 14 novembre à 20H organisé à l'occasion de la création de l'association « les Amis de l'église de Saint-Menoux ».
- Coût total des travaux pour la restauration de l'église (2009-2014) de 782 393 € avec des subventions de l'Etat, la Région et le Département.
- Repas du Centre Communal d'Action Sociale le 22 novembre 2014 à 12h30 au Centre d'Animation Culturelle.
- Le vendredi 5 décembre 2014, une balade nocturne de 5 km sera organisée ainsi qu'une soirée avec repas et animations dans le cadre du téléthon.

Fin de la séance à 23h30.

